

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2024

Présents: BACHELIER Olivier, BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire, ZEMAN Jean-François

Procuration:

Absent excusé:

Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra a été élue secrétaire.

Ouverture de la séance à 20h00

Lors de la séance du 21/02/2024, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2024 (11 pour, 3 abstentions, LUCAS Valérie n' a pas pris part au vote)
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une participation de 200 € dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une subvention de 100 € par enfant ayant participé au voyage scolaire du collège à la montagne (15 enfants)
- Accord après vote à bulletin secret (11 pour, 3 contre, 1 blanc) sur l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER)
- Accord à la majorité pour le versement d'une aide de 2 000 € pour l'appareillage de communication destiné à une personne handicapée

Fait à St Jean de Sauves le 22/02/2024

Le Maire

